

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Patrick ORSOLA
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	Mme Michèle CHALLAUX
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	
M. Christophe BERTHIER		

### Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DELATTE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Cercle Dijon Bourgogne - Coupe de France - Demande de subvention**

Le Cercle Dijon Bourgogne est un club professionnel de handball féminin évoluant cette saison en Division 1, et qualifié pour la finale de la Coupe de France disputée le 25 mai dernier.

Ce club, soutenu par le Grand Dijon depuis cette saison, a sollicité l'agglomération dijonnaise pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 10 000 euros permettant d'assurer les charges de déplacement de l'équipe à la finale organisée au Palais des Sports Paris Bercy.

Compte tenu du bilan financier du déplacement présenté en annexe, il est proposé d'attribuer une aide à hauteur de 5 000 euros.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention d'un montant de 5 000 euros au Cercle Dijon Bourgogne,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier.



*Le Hand au féminin !*

**Finale Coupe de France – 25 mai 2013  
Budget définitif**

<b>CHARGES</b>	
Nuitée 1 bus pour 2 jours 14 joueuses + staff	5 850,00 €
Essence et Frais de Déplacements 2 mini Bus A/R + parking	755,00 €
Maillots des joueuses officiels CF Berçy	385,00 €
Achats des 500 places	7 005,00 €
Achats tee-shirts 500 pièces : (PU : 4,28)	2 140,00 €
Achat de Tifo	1 158,00 €
Déplacements Supporters 7 bus dont 2 partenariat Kéolis	6 850,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>24 143,00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Entrées / base 500 personnes (PU: 35 €)	12 488,00 €
Aide de la Ligue pour 3 bus	4 350,00 €
Aide du Grand Dijon	5 000,00 €
Apport partenaires sur Tee-shirts et maillots	3 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>24 838,00 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>695,00 €</b>